

# Veille juridique et approfondissement de la gestion du personnel en établissement social et médico-social

## Contexte

---

Le décryptage et l'application du statut de la Fonction Publique Hospitalière sont complexes. Or, à la différence des centres hospitaliers, l'organisation d'un véritable service des Ressources Humaines fait souvent défaut au sein des établissements sociaux et médico-sociaux, le gestionnaire des carrières se retrouvant seul, démuné face à des situations juridiques complexes. Pour autant, la gestion du personnel relevant de la Fonction Publique Hospitalière se doit d'être efficace et efficiente. En effet, le volet Ressources Humaines représente près de 70 % du budget d'un établissement. Dès lors, une actualisation et un approfondissement des connaissances règlementaires du statut de la Fonction Publique Hospitalière est indispensable. Il est donc proposé d'accompagner ces gestionnaires dans leur maîtrise des différents axes de gestion du personnel de la Fonction Publique Hospitalière.

## Objectifs

---

- Effectuer une veille juridique, règlementaire et jurisprudentielle
- Mettre à jour les connaissances administratives et juridiques pour respecter les exigences règlementaires

## Renseignements complémentaires

---

Pré-requis : les participants auront une connaissance de base du statut de la Fonction Publique Hospitalière

## Programme

---

Les thèmes traités en actualisation sont :

- Absentéisme,
- Don de RTT,
- Nouvelles règles CET,
- Gestion des carrières ,
- Impact PPCR,
- Paritaires des contractuels,
- Réforme des corps socio éducatifs...,
- RGPD et impact sur les RH,

- Impact de la loi sur le choix de l'avenir professionnel,
- Formation,
- Handicap,
- Disponibilités...
- Projet de réforme de la FPH.

**Public**

**Tout agent ou contractuel de la Fonction Publique Hospitalière exerçant en qualité de personnel administratif des établissements sociaux et médico-sociaux de moins de 300 agents**

**Exercice**

**2024**

**Nature**

**AFR**

**Organisé par**

**ACCESSIT FORMATION**

**Durée**

**7 heures**